



COMMISSION RÉGIONALE DE GESTION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS-VERBAL N° 12

Réunion : 14/11/2023
Horaires : 14h30 à 16h Présentiel/Visio

Président : Mr André LUCAS

Présent(e)s : Mmes Chantal DELOGE, Agnès IRLA
Mrs. Jacques ADGE, Mazouz BELGHARBI, Patrick BOUDREAU, Francis DAUSSEING, Cyril
DURAND, Jean-Claude LAFFONT, Roland MAURIN, Christian VIDAL

Excusés : Mmes Laëtitia CHALEIL, Mrs Guy PUEYO, François IRLA

FEUILLES DE MATCHS – RETOUR DES 11 et 12.11.23

La commission rappelle les dispositions des règlements de la LFO :

« Art. 60 Les clubs sont dans l'obligation de saisir les résultats de leurs différentes équipes avec la FMI dans les **quatre (4) heures suivant les rencontres**, sous peine d'amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières)

A titre exceptionnel en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, **le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la commission compétente** et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité.

Si une **feuille de match papier** est établie à la suite d'un problème de FMI, celle-ci, ainsi que la feuille annexe, devront être renvoyées à la L.F.O., par le club recevant dans **les douze (12) heures**

suivant la rencontre par courrier ou courriel (competitions@occitanie.fff.fr), sous peine d'une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières). »

A ce titre, la commission inflige une amende de **25,00€** aux **clubs recevants** suivants, pour feuille de match adressée hors délais :

- LEGUEVIN US : match R2 du 11/11
- USEPMM : match U20R du 12/11
- THONGUE LIBRON : match U18 Fem T du 11/11
- CUGNAUX JS : match U18 Fem T du 12/11
- CANET RFC : match R1 du 12/11
- LUC PRIMAUBE FC : match R3 du 11/11
- JS BASSIN AVEYRON : match R3 du 12/11
- US PIBRAC : match R3 du 11/11
- SO AIMARGUES : match U20R du 11/11
- UF LEZIGNANAIS : match U18 Fem T du 11/11
- PYRENEES ARIEGEOISES F. : match U16R2 du 11/11
- US COLOMIERS : match U17R1 du 11/11
- AUCH FOOT : match U17R2 du 11/11
- ES ST CLEMENT MONTFERRIER : match U14R1 du 12/11
- ST ORENS FC : match U14R1 du 11/11
- MONTAUBAN FCTG : match U15R1 du 11/11
- BOZOULS AO : match CO Fem du 11/11

La Commission sursoit à infliger aux clubs l'amende complémentaire prévue à l'annexe financière, à savoir 15€ par heure de retard.

Toutefois, la commission déplore que l'ensemble des clubs ci-dessus n'ont **pas transmis la feuille de match le jour du match**, ce qui peut occasionner de très lourdes amendes.

La CRGC incite très vivement l'ensemble des clubs à transmettre les FMI dès la fin des rencontres à l'aide d'un partage de connexion si nécessaire.

Adresse un rappel à l'ordre à :

- ALBERES ARGELES : léger retard match R3 du 12/11
- AS BEZIERS : léger retard match U18 Fem R1 du 12/11

Pris note des explications, justificatifs et différents échanges de mails, enregistre les feuilles de matchs de l'AS MURET (U20R) et SC NARBONNE MONTPLAISIR (U18R1) sans amende.

CHAMPIONNAT U20R

La CRGC, pris note des correspondances et informations de trois clubs, va procéder à la vérification des équipes alignées en championnat U20R.

Conformément à l'article 187 des R.G. de la FFF, la CRGC rappelle aux clubs que, bien que la compétition ne comporte aucune accession ou descente, elle veillera à la stricte application des textes dans l'ensemble des compétitions régionales, et fera usage de son droit d'évocation en cas d'infractions répétées aux règlements.

Il est rappelé aux clubs que dans ce cas, les droits d'évocations et l'amende sont à la charge du club fautif (80+50€ par rencontre).

Un groupe de travail de trois membres de la commission est constitué aux fins de vérification des dernières rencontres non homologuées.

ASTREINTE

Pour les rencontres du week-end, l'astreinte sera à votre disposition du vendredi 17 novembre – 16h au dimanche 19 novembre – 9h

Dans cet intervalle, seule l'adresse permanence sera fonctionnelle pour nous contacter : permanence@occitanie.fff.fr et le numéro de téléphone sera sur le site de la LFO

DOSSIERS

Coupe Occitanie Féminines (27390646)

Lattes II / FFB Carcassonne du 12.11.23

La Commission, pris connaissance de la feuille de match,

Attendu que le FFB Carcassonnais était absent à l'heure prévue pour le coup d'envoi,

Enregistre le forfait du FFB Carcassonnais

Enregistre le résultat du match : AS Lattes II 3-0 FFB Carcassonne

Amende : 230,00€

Les frais de l'officiel sont à la charge du club absent

Les présentes décisions sont susceptibles d'Appel devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue de Football d'Occitanie (juridique@occitanie.fff.fr) dans un délai de sept jours à compter du lendemain de sa publication dans Les conditions de forme prévues à l'article 190 des du Règlements Généraux de la F.F.F.

OBLIGATION DES CLUBS

Un groupe de travail est constitué pour vérifier des obligations des clubs concernant les engagements d'équipes réserves et de jeunes.

Un état sera établi lors de la prochaine réunion.

DOSSIER U14R – Blagnac / Balma

Vu le courrier du club de Blagnac demandant à avancer la rencontre à 13h ou 15h, en raison de l'organisation des rencontres du 7^{ème} tour de Coupe de France et de la finale régionale de la Coupe Gambardella,

Vu les refus du club de Balma, en raison de l'indisponibilité de l'éducateur aux horaires proposés,

Vu le planning des complexes Andromède et Barradels,

La CRGC fixe la rencontre au **dimanche 19.11 à 13h, stade Andromède 5**

PROCHAINS TIRAGES

Mardi 28 novembre, tirages des Coupes d'Occitanie à 12h30 à Castelmaurou :

- Féminines Séniors
- Féminines U18
- Féminines U15

Le Président
André LUCAS

Le Secrétaire de séance
Cyril DURAND

ANNEXE

MODIFICATIONS – FORFAITS

Conformément à l'article 59 – Section 1 du Chapitre 3 – Déroulement des rencontres :

Lorsque pour une cause exceptionnelle, un club se trouve amené à solliciter un changement de date, d'horaire ou une inversion de match, la demande ne peut être examinée qu'à la condition d'avoir été formulée, via Footclubs, quinze (15) jours au moins avant la date de la rencontre, accompagnée de l'accord du club adverse. Le défaut de réponse du club adverse, dans un délai de cinq jours calendaires, sera assimilé à un accord de ce dernier.

Le non-respect du délai susvisé entraînera une amende fixée à l'Annexe I des Règlements Généraux de la L.F.O. (Dispositions financières) et/ou le rejet de la demande par la Commission Régionale de Gestion des Compétitions.

La Commission de Gestion des Compétitions a étudié les demandes de modification effectuées sur FOOTCLUBS par les clubs recevants

Après étude, la Commission émet un **AVIS FAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

REGIONAL 3 POULE C

- ⇒ Programme la rencontre Journée 14 – MIREPOIX FC / BRIOLET du 03.03 reporté au 10.03 à 15h
Demande saisie le 20.10.23

REGIONAL 3 POULE D

- ⇒ Programme la rencontre Journée 05 – REQUISTA / AMTF AS PTT 2 le 25.11 à 18h
Demande saisie le 07.11.23
- ⇒ Programme la rencontre Journée 09 – REQUISTA / LE MONASTERE le 09.12 à 18h
Demande saisie le 09.11.23

U18 REGIONAL 2 POULE A

- ⇒ Programme la rencontre Journée 09 – CAZOULS MARAU / MEND LE le 16.12 à 14H
Demande saisie le 09.11.23

U16 REGIONAL 2 Poule A

- ⇒ Programme la rencontre Journée 9 – JCFA / JUVIGNAC le Dimanche 17.12 à 10H30
Demande saisie le 19.10.23

U15 REGIONAL Poule C

- ⇒ Programme la rencontre Journée 10 – MURET / LOURDES le samedi 16.12 à 18H00
Demande saisie le 10.11.23

U18 FEM TERR Poule B

- ⇒ Programme la rencontre Journée 7 – JCFA / GAFC le Dimanche 03.12 à 10H30
Demande saisie le 06.11.23

***/**

Après étude, la Commission émet un **AVID DFAVORABLE** aux demandes des clubs recevants :

REGIONAL 3 POULE A

Match CHUSCLAN LAUDUN / ST JEAN VEDAS du 03.12 à 15h

Demande effectuée sur FOOTCLUBS en date du 07.11 par le club CHUSCLAN LAUNDUN pour jouer le 02.12 à 18h

La Section SENIORS, conformément aux R.G de la LFO – article 75.1

- ⇒ Classement du complexe Lascours E7
- ⇒ Émet un AVIS DFAVORABLE à la demande de CHUSCLAN LAUNDUN
- ⇒ La rencontre est maintenue comme prévu

.....

REGIONAL 1 POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- LAVAUUR / MONTAUBAN est reportée au 16.12.23

REGIONAL 2 POULE A

Match FABREGUES / VAUVERT du 19.11

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section SENIORS émet un avis favorable au report de la rencontre SENIORS

REGIONAL 2 POULE A du 19.11.23

- ⇒ FABREGUES / VAUVERT FC est reportée au 17.12.23 à 15h00 sur les installations JOSEPH JEANTON à Fabregues.

REGIONAL 2 POULE B

Suite à l'arrêté Municipal reçu de la mairie de CASTANET TOLOSAN interdisant les installations sportives

Suite à l'accord de deux clubs pour inverser la rencontre, pour jouer sur les installations de ST JEAN

La CR Gestion des Compétitions section Seniors émet un AVIS DFAVORABLE à cette modification pour la rencontre SENIORS REGIONAL 2 POULE B du 11.11

- ⇒ CASTANET US / UNION ST JEAN est reportée à une date ultérieure.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- GIROU / JUVENTUS PAPUS est reportée au 25.11.23
- CASTANET / UNION ST JEAN est reportée au 29.11.23

Match CASTELNAUDARY / CONQUES US du 29.11

Après étude de votre demande, la CR Gestion des Compétitions émet un AVIS DFAVORABLE pour modifier la date de la rencontre SENIORS REGIONAL 2 POULE B du 29.11.23.

Compte tenu des impératifs professionnels des deux clubs, la CRGC pourra répondre favorablement pour modifier l'horaire de la rencontre à 20h30 avec l'accord des deux clubs.

REGIONAL 2 POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- GARONNE GASCOGNE / GRISOLLE est reportée au 25.11.23

REGIONAL 2 POULE D

Match SOUES / AUCH du 04.11

Match BLAGNAC / AUCH du 18.11

Suite à la demande du club de AUCH pour modifier des rencontres SENIORS REGIONAL 2 POULE D du 18.11 et 25.11,

La CR Gestion des Compétitions émet un avis défavorable (absence d'accord des clubs adverses).

Les rencontres SENIORS REGIONAL 2 POULE C sont maintenues aux dates fixées par la CRGC.

- ⇒ SOUES / AUCH du 4.11 remis au 25.11
⇒ BLAGNAC / AUCH le 18.11 à 20H00

REGIONAL 3 POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 21.11 CHUSCLAN LAUDUN / ST GILLES AEC est reporté au 26.11.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Mail du District GARD LOZERE informant que le match en Coupe Gard Lozere ST GILLES AEC / PAYS UZES se jouera 15.11 au stade Henri Noel à Nimes

La Section SENIORS

- ⇒ Confirme que l'équipe ST GILLES AEC purgera la peine de suspension de terrain pour 1 match ferme le 15.11.23 en Coupe Gard Lozère,
⇒ La rencontre ST GILLES AEC / MONOBLLET se jouera le 19.11 à 15h au stade de l'Espeyran à SAINT GILLES

REGIONAL 3 POULE D

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 12.11 LE BUISSON / ESP FC 88 est reporté au 26.11.23
- Match non joué le 11.11 BIARS BRETENOUX 2 / ALBI est reporté au 16.12.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 3 POULE E

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 11.11 LAUNAGUET / GRAULHET est reporté au 16.12.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 3 POULE F

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 11.11 MAS / NEGREPELISSE MONT est reporté au 06.01.24
- Match non joué le 11.11 ST ALBAN AUC. 2 / MONTAUBAN 2 est reporté au 16.12.23
- Match non joué le 10.11 BRESSOLS / ST NICOLAS est reporté au 06.01.24

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 3 POULE G

Match LAVERNOSE LHERM / L'ISLE JOURDAIN du 10.11.23

Mail en date du 09.11 de la Mairie de LAVERNOSE interdisant l'utilisation du terrain honneur du 09 au 12.11.23

Compte tenu que le club de LAVERNOSE LHERM est qualifié pour le prochain tour de Coupe de France le 18.11.23

Compte tenu que le match du 18.11.23 TOURNEFEUILLE / LAVERNOSE LHERM est reporté au 16.12.23

Compte tenu que le club de L'ISLE JOURDAIN est qualifié pour le prochain tour de Coupe Occitanie le 25.11.23

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide de REPORTER** la rencontre du 10.11 LAVERNOSE LHERM / L'ISLE JOURDAIN au mercredi 29.11 à 21h

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

REGIONAL 3 POULE H

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 14.11 FLEURANCE LA SAV. / JUILLAN est reporté au 16.12

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE OCCITANIE U19

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

Afin permettre le rattraper les matchs des U18 REGIONAUX les rencontres du 09.12.23 sont reportées au 06.01.24

- VIGNOBLE FC 81 / BALMA
- ST JUERY / TLSE METROPOLE
- FC VAL ADOUR / AUCH F
- FC MAS 31 / GRP CAHORS PRADINES

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U20 REGIONAL POULE A

Suite à l'accord des deux clubs via FOOTCLUB pour inverser la rencontre U20 REGIONAL POULE A du 23.03.24 (journée 16) – FOOT TERRE DE CAMARGUE ↔ ANDUZE -

La CR Gestion des Compétitions section Jeunes émet un AVIS FAVORABLE à l'inversion de la rencontre du 23.03.24 la rencontre se joue sur les installations sportives d'ANDUZE, en conséquence la rencontre du 18.11.23 se joue sur les installations sportives de FOOT TERRE DE CAMARGUE.

⇒ **Nouvelles programmations** :

Journée 6 FOOT TERRE DE CAMARGUE / ANDUZE se joue le 18.11.23 à 15h00

Journée 16 ANDUZE / FOOT TERRE DE CAMARGUE se joue le 23.03.24 à 15h00

U20 REGIONAL POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- ATHLETIC CLUB GARONA / TOURNEFEUILLE est reportée au 09.12.23

U18 REGIONAL 1 POULE B

Considérant,

- que l'équipe U18R1 de l'Union St Jean FC a déjà une rencontre programmée le 9 décembre (match de rattrapage en raison de la Coupe Gambardella pour laquelle son adversaire est qualifié), et le 6 janvier 2024, en Coupe d'Occitanie U19.

- que la seule date disponible, hors rencontre en semaine, dans un délai raisonnable est le 19 novembre pour cette équipe.

Afin de respecter les impératifs calendaires et d'éviter, dans la mesure du possible, des rencontres en semaine, la commission :

- **reprogramme la rencontre du 18.11 Balma / Colomiers (26064458) au 09.12.23**

- **fixe la rencontre du 12.11 Balma / L'Union St Jean (26064453) au 19.11.23**

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U18 REGIONAL 2 POULE A

Match EFC DE LA VALLEE / RANGUEIL FC du 02.12.23

Suite accord du CRF de Castelmaurou,

- ⇒ La rencontre EFC DE LA VALLEE / RANGUEIL FC du 02.12.23 se jouera au Stade du CRT de la LFO terrain synthétique à Castelmaurou

U18 REGIONAL 2 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 11.11 ONET LE CHÂTEAU / TLSE METROPOLE est reporté au 09.12.23
- Match non joué le 11.11 FC VIGNOBLE / AUCH est reporté au 09.12.23
- Match non joué le 11.11 FC MAS / PAMIERS est reporté au 09.12.23
- Match non joué le 11.11 GRP MONTCABRIER PPFC / A.G.S est reporté au 06.01.24

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U17 REGIONAL 1 POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 12.11 ST BEUCAIROIS / SETE FC est reporté au 07.01.24

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

U17 REGIONAL 2 POULE B

Match BALMA / MONTAUBAN du 12.11 à 13h

Demande du club de BALMA de jouer la rencontre au terrain synthétique de LABEGE en raison de l'occupation des installations sportives et des conditions météorologiques

Réception de l'accord de la Mairie de LABEGE

La Section JEUNES

- ⇒ Programme BALMA / MONTAUBAN le 12.11 à 13h au terrain synthétique Just FONTAINES à LABEGE

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 11.11 S.C.P.A.S / PLATEAU NESTES F est reporté au 06.01.24
- Match non joué le 11.11 BIARS BRETENOUX / ESP. FC 88 est reporté au 09.12.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Match MURET / BALMA du 18.11.23 à 14h

Demande du club BALMA pour jouer la rencontre le 19.11 à 13h en raison de l'absence de l'éducateur pour raison familiale

Accord du club de MURET arrivé par mail le 13.11.23

La Section JEUNES,

- ⇒ Émet un AVIS DEFAVORABLE à la demande des 2 clubs
- ⇒ La rencontre reste programmée comme initialement prévu

Motifs :

- ⇒ Le délai règlementaire pour demander une modification est dépassé
- ⇒ L'officiel de la rencontre désigné est indisponible le dimanche
- ⇒ L'éducateur peut être remplacé

U16 REGIONAL 1 POULE A

Match MAS DE MINGUE / BEZIERS du 11.11

Suite à une décision de la CR de Discipline interdisant le terrain de MAS DE MINGUE (HENRI NOEL à Nimes) – Terrain suspendu 4 matches

Suite au courrier de la Mairie de BELLEGARDE de prêt de leurs installations sportives,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U16 REGIONAL 1 POULE A du 11.11

- ⇒ MAS DE MINGUE / BEZIERS AS se joue le samedi 11.11 à 17H15 sur le terrain CLAIRETTE à BELLEGARDE.

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
 - BEUCAIRE / MENDE est reportée au 10.12.23

U16 REGIONAL 2 POULE A

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
 - BALMA / LATTES est reportée au 09.12.23

U16 REGIONAL 2 POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
 - ESP FC 88 / CARBONNE est reportée au 09.12.23
 - GRP DU VAURAI / LOURDES est reportée au 09.12.23
 - GIROU / MONTBAZEN RIGNAC est reportée au 09.12.23

U15 REGIONAL POUL B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section SENIORS, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
 - BALMA / AV FOOT CATALAN est reportée au 06.01.24
 - CASTRES FOOT / CASTANET est reportée au 09.12.23
 - RANGUEIL / UNION ST JEAN est reportée au 10.12.23

U14 REGIONAL 1 POULE A

Match USEPMM / ST JEAN VEDAS du 25.11 à 14h à CANOHES

Demande sur FOOTCLUBS effectuée par le club USEPMM pour jouera la rencontre au terrain n° 4 de PREPIGNAN

⇒ La rencontre USEPMM / ST JEAN VEDAS du 25.11 à 14h est programmée au parc des sports n° 4 à Perpignan

U14 REGIONAL 1 POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section JEUNES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer les rencontres non jouées, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 12.11 GRP DU VAURAI / J.E.T est reporté au 10.12.23
- Match non joué le 11.11 BALMA / RODEZ AV est reporté au 09.12.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

Match BLAGNAC / BALMA du 18.11 à 18h

Après étude du dossier la Section JEUNES

⇒ Décide de programmer la rencontre BLAGNAC / BALMA le 19.11 à 13h au terrain Andromède 5 synthétique

REGIONAL 1 FUTSAL POULE A

Match LODEVE LARZAC FUTSAL / BEZIERS du 08.01.24 (terrain suspendu du club LODEVE LARZAC FUTSAL (PV du 11.04.23 CRD)

Suite autorisation de prêt du gymnase Jacques CHIRAC de la Mairie de VENDARGUES en date du 25.09.23

La Section FUTSAL

⇒ Programme la rencontre LODEVE LARZAC FUTSAL / BEZIERS le 0/.01.23 à 20h30 au gymnase Jacques CHIRAC à VENDARGUES

REGIONAL 1 FUTSAL FEMININ

Match AS TOLOSA / TLSE FUTSAL C du 19.11 à 15h00

Demande du club de TOLOSA de jouer à 10h30 – avis favorable du club adverse.

Avis favorable du service des sports de la ville de Toulouse

⇒ La rencontre AS TOLOSA / TLSE FUTSAL est programmée le 19.11 à 10h30 au gymnase La Cépière

REGIONAL 1 FOOT ENTREPRISE

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FOOTBALL ENTREPRISE, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

Décide : de reprogrammer la rencontre non jouée, sur la semaine de rattrapage prévues au planning de la LFO

- Match non joué le 09.11 MUNICIPAUX TLSE / ASPIC est reporté au 08.12.23

La Commission se réserve la possibilité de modifier la programmation des rencontres en cas de nécessité

COUPE OCCITANIE INTERSPORT FEMININES

Match US PAY ALZUREEN / TERSSAC du 12.11

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de LANUEJOULS

Suite au courrier du club US PAYS ALZUREEN pour un terrain de REPLI

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de terrain pour la rencontre Coupe Occitanie INTERSPORT Féminines du 12.11.23

⇒ US PAYS ALZUREEN / TERSSAC se joue le 12.11 à 15H00 sur le terrain des RIVES à MALEVILLE.

Match CO COTEAU / TRAPEL PENNAUTIER

Suite à l'arrêté Municipal de la ville VIGOLET AUZIL, interdisant les installations sportives

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre Coupe Occitanie Féminines Intersport du 12.11 (INVERSION)

⇒ CO COTEAU ↔ TRAPEL PENNAUTIER se joue le 12.11 à 11H30 sur le terrain MALVES EN MINERVOIS.

La CR Gestion des Compétitions section Féminines DECICE de REPORTER la rencontre COUPE OCCITANIE FEMININES INTERSPORT

- PAYS ALZUREEN / TERSSAC au 26.11.23

Match PAYS ALZUREEN / TERSSAC.

ATTENDU que cette rencontre n'a pu se jouer en saison d'un arrêté Municipal,

COMPTE TENU que le tirage au sort du tour suivant est fixé le 28.11, et le prochain tour se tient au mois de décembre

La CRGC section Féminines FIXE la rencontre

PAYS ALZUREEN / TERSSAC **au 26.11.23**

- *Demande au District de l'AVEYRON de bien vouloir remettre FOOT ROUERGUE / PAYS ALZUREEN (D2) à une date ultérieure*
- *Demande au District du TARN de bien vouloir remettre la rencontre BRIATEXTE LAVAUR / TERSSAC (D1) à une date ultérieure.*

COUPE OCCITANIE U18 FEM

Match CANOHES TOULOUGE / THONGUE LIBRIB du 25.11 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre COUPE OCCITANIE U18 FEMININES du 25.11 à 15h00 (modification date et heure & Inversion)

⇒ CANOHES TOULOUGES ↔ THONGUE LIBRON se joue SAMEDI 25.11 à 15H00 sur le terrain MONTOLIN à SERVIAN

COUPE OCCITANIE U15 FEM

Match CANOHES TOULOUGE / CANET EN ROUSSILLON du 25.11 à 15h00

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre COUPE OCCITANIE U15 FEMININES du 25.11 à 15h00 (modification date et heure & Inversion)

⇒ CANOHES TOULOUGES ↔ CANET EN ROUSSILLON se joue DIMANCHE 26.11 à 11H00 sur le terrain ST MICHEL 4 à CANET EN ROUSSILLON.

U18 FEM REGIONAL 1 POULE UNIQUE

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO

- COTEAUX / ALBI MARSSAC est reportée au 17.12.23
- SCO FONTENILLES / RODEZ est reportée au 16.12.23

U18 FEM TERR POULE A

Match PERPIGNAN ESPOIR FEM / CANET EN ROUSSILLON du 18.11

Suite à l'accord des deux clubs pour reporter cette rencontre au 28.11

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE au report de la réunion U18 FEM TERR POULE A

⇒ PERPIGNAN ESPOIR FEM / CANET EN ROUSSILLON se joue 28.11 à 20h00.

La CRGC vous informe que si cette rencontre ne peut pas se dérouler le Mardi 28.11, elle sera automatiquement fixée le Mercredi 29.11 à 20H00.

U18 FEM TERR POULE B

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- BEUCAIRE / LATTES est reportée au 26.11.23

U18 FEM TERR POULE D

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- JS LEVEZOU / VILLEFRAN ST est reportée au 26.11.23

U 18 FEM TERR POULE E

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- CEPAF / JET est reportée au 16.12.23

U15 FEM TERR POULE C

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- CO COTEAUX / CONQUES est reportée au 25.11.23

U15 FEM TERR POULE D

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- FC VIGNOBLES / CUGNAUX est reportée au 16.12.23
 - ALBI MARSSAC / EAUNES LABARTHE est reportée au 25.11.23

U15 FEM TERR POULE E

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ **Décide** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- COLOMIERS / JET est reportée au 18.11.23

U15 FEM TERR POULE F

Match GSCPF / TOULOUSE METROPOLE du 11.11

Suite à l'arrêté Municipal de la ville de FONTENILLES,

Suite à l'accord des deux clubs,

La CR Gestion des Compétitions section Féminines émet un AVIS FAVORABLE à la modification de la rencontre U15 FEM TERR POULE F du 11.11 (modification horaire, jour et inversion)

- ⇒ GSCPF ↔ TOULOUSE METROPOLE se joue **le 12.11 à 10H30 sur le terrain ARGOULET 5 Synthétique à TOULOUSE.**

La Commission Régionale Gestion des Compétitions Section FEMININES, au regard des éléments calendaires et notamment de la chronologie initiale des matchs,

- ⇒ ***Décide*** : de reprogrammer les rencontres non jouées du 11 et 12 novembre, sur les journées de rattrapage prévues au planning de la LFO
- CASTEL GANDALOU / UNION ST JEAN est reportée au 16.12.23